

Page personnelle

La page personnelle permet à un utilisateur préfectoral de choisir la commune pour laquelle il souhaite consulter le REU

Choix du portail

Saisir un libelle de commune

Montreuil (com28267)

Aller au portail commune

La saisie du nom de la commune est assistée par l’affichage des communes accessibles en fonction des premières lettres saisies. Seules les communes du département sont accessibles.
Il est aussi possible de sélectionner une commune en saisissant « comNNNNN » ou NNNNN est le code de la commune.